

Département de la Sarthe Commune de Teloché

"Le Pré du Moulin"



PLAN DE COMPOSITION Echelle 1/1000

Maître d'Ouvrage: Foncier Aménagement

3 Rue René Hatet - Appt n°002

72000 Le Mans Tél.: 02.43.86.64.76 Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU

SELARL de géomètres-Experts 13 bis rue Jean Gremillon **72000 LE MANS**

Tél: 02.43.23.38.10 fax: 02.43.41.42.06

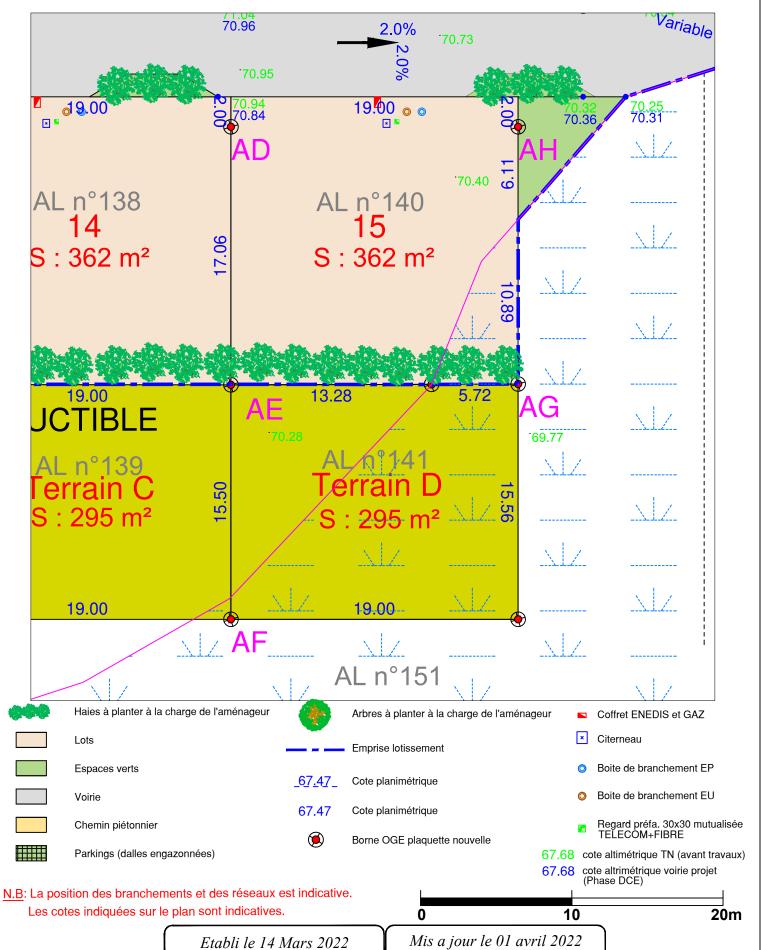
Plan de bornage Lot 15 + Terrain D



Section AL n°140/141 Superficie totale : 657 m²

Superficie constructible: 325m² Surface de plancher : 200m²





NB: Les dispositions sur le règlement Règlement Graphique graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur. Lot 15 + Terrain D Echelle: 1/250 1800 Ni 6x5 15 14 17.06 10.89 5.72 AG **UCTIBLE** Terrain C errain D 15.50 19.00 19.00 haie à créer à la charge de l'aménageur accès imposé de dimensions 6x5ml (à charge de l'acquéreur) arbre à créer à la charge de l'aménageur accès imposé de dimensions 5x5ml (à charge de l'acquéreur) zone inconstructible sauf pour les clôtures (2m de large) arbre existant conservé zone inconstructible (zone humide) zone constructible (dans lotissement) emprise lotissement zone inconstructible (hors lotissement) NB: le règlement graphique est issu du PA10 du Permis d'Aménager réalisé en Novembre 2021 arrêté n°PA07235021Z0004 Mis a jour le 01 avril 2022 Etabli le 14 Mars 2022